



Télécopie : 418 643-7824

Courriel : [cabinet@sct.gouv.qc.ca](mailto:cabinet@sct.gouv.qc.ca)

Monsieur Coiteux,

J'œuvre fièrement depuis \_\_\_ années comme ouvrier spécialisé au sein de mon établissement du secteur public. C'est un devoir et une fierté pour mes collègues et moi de travailler quotidiennement à maintenir et à améliorer la qualité de nos installations. Très souvent, on fait appel à mes services pour effectuer des tâches manuelles qui peuvent sembler banales, mais qui sont essentielles au fonctionnement optimal de notre établissement.

Vous qui connaissez bien les chiffres et l'économie, vous ne pouvez ignorer que :

- Nos conditions salariales, comme ouvriers du secteur public, sont largement inférieures à celles qui sont offertes dans le marché. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le retard moyen est de près de 35 %.
- Pour de nombreux travaux d'entretien et de réparation, il en coûte beaucoup plus cher à un établissement de faire affaire avec une entreprise privée plutôt que de recourir à sa propre main-d'œuvre, compétente et dévouée.

En général, nos propres patrons sont bien conscients de cette réalité. Ils se disent toutefois impuissants, puisque les règles budgétaires actuelles les empêchent souvent d'agir pour attirer et retenir les ouvriers dans leur établissement. C'est un cas typique d'une mesure administrative qui a l'effet pervers d'encourager les établissements à payer plus cher au secteur privé pour faire faire un travail que les règles de bonne gestion commanderaient de faire à l'interne. Et il y a quelque chose de décourageant de voir le secteur public former une relève qui quitte dès qu'une possibilité s'ouvre dans le secteur privé.

Vous avez plaidé, à de nombreuses reprises, pour l'efficiencia dans nos services publics; il me semble qu'il y a là une situation urgente à corriger. Personne ne connaît mieux nos établissements que nous : l'efficiencia, ça passe par nous!

Pour corriger ce problème, nos syndicats avaient conclu une entente avec le gouvernement Charest, en 2010. Nous avons accepté, de bonne foi, de prendre part à des travaux qui repousseraient plus loin dans le temps les correctifs nécessaires, en échange de l'assurance que ces travaux seraient complétés avant les prochaines négociations.

Toutefois, nous constatons aujourd'hui, quatre ans plus tard, que le gouvernement ne veut pas respecter sa parole. Je trouve cela inacceptable, monsieur Coiteux, d'autant plus que vous répétez régulièrement être à la recherche d'efficacité et de meilleures pratiques de gestion dans le secteur public.

Par la présente, je vous demande donc de donner à vos négociateurs le mandat de rencontrer nos représentants syndicaux, et ce, afin de régler le problème dans les meilleurs délais. Nous ne demandons pas la Lune, mais simplement une table de négociation où, de bonne foi, les parties pourront, une fois pour toutes, s'attaquer au cœur du problème.

---

Signature